

13.10.2015 - 11:15 Uhr

Améliorer les conditions de l'expérimentation animale

Bâle (ots) -

La charte de protection des animaux a été adoptée par Interpharma il y a cinq ans. Dans leur rapport annuel qui paraît aujourd'hui, les entreprises membres d'Interpharma informent des projets de recherche concrets visant à réduire le nombre d'expériences sur animaux ainsi que des nombreuses activités par lesquelles elles s'efforcent d'améliorer le bien-être des animaux dans le sens de la charte.

En matière de protection des animaux, la législation suisse est l'une des plus sévères au monde. Par leur charte en dix points adoptée en 2010, les entreprises membres d'Interpharma pratiquant la recherche en Suisse s'engagent à continuer d'encourager des critères éthiques et légaux rigoureux ainsi que de viser une amélioration des conditions de l'expérimentation animale dans le monde entier.

Promouvoir la recherche 3R et l'acceptation

Les entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche souscrivent dans leur charte au principe de base des 3R: réduire le nombre d'expériences sur animaux (reduce), les améliorer (refine) et les remplacer (replace). La recherche de méthodes de substitution vaut la peine, non seulement du point de vue de la réduction du nombre d'animaux, mais aussi financièrement. En effet, les méthodes de substitution sont généralement moins onéreuses et fournissent des résultats plus faciles à reproduire que les modèles animaux. Mais pour pouvoir renoncer aux expériences sur animaux correspondantes, il faut d'abord que les autorités reconnaissent la méthode de substitution. Les entreprises s'engagent donc pour leur acceptation et leur validation.

Au niveau des entreprises, des recherches ont constamment lieu pour aboutir à des améliorations dans le sens des 3R. Certaines entreprises décernent chaque année un Prix 3R pour récompenser des projets internes prometteurs et des découvertes ou ont mis en place des groupes de travail 3R transversaux pour faciliter l'échange entre les différents groupes de recherche. Afin de donner un aperçu des travaux de recherche actuels, le rapport annuel présente cette année quelques exemples de Prix 3R et de méthodes de substitution.

Apprendre les uns des autres, renforcer le dialogue

Un dialogue franc sur l'expérimentation animale, impliquant des représentants des milieux politiques, de la protection des animaux et universitaires, est important pour éliminer les malentendus et aboutir à des améliorations dans la protection des animaux. Cette approche est également poursuivie à l'échelon international. En 2015, des audits communs d'entreprises membres d'Interpharma ont à nouveau été réalisés auprès d'éleveurs d'animaux d'expérience dans divers pays européens et aux États-Unis. Les audits ont pour but d'identifier précocement des lacunes éventuelles dans le domaine de la protection des animaux chez des partenaires de recherche et de parvenir à des améliorations en partenariat. L'échange doit d'une part permettre une mise en oeuvre optimale des prescriptions légales, d'autre part simplifier les efforts de mise en oeuvre des 3R allant au-delà de ces prescriptions.

Le nouveau rapport contient de nombreux exemples d'échange d'informations et de connaissances des entreprises membres d'Interpharma pour le bien des animaux.

Vous trouverez le rapport complet «Animal Welfare Report 2015» sur notre site Internet www.interpharma.ch à la rubrique Publications/Recherche. Il y est disponible au format PDF. La version imprimée de la brochure peut être commandée en français, en allemand et en anglais.

Contact:

Sara Käch
responsable de la communication d'Interpharma
tél. 061 264 34 14, portable 079 208 16 33,
e-mail: sara.kaech@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100779079> abgerufen werden.